

Province de Québec
Municipalité de La Doré
Lundi, 8 septembre 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la paroisse de La Doré, tenue le 8 septembre 2014, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yanick Baillargeon, conseiller
Marc Perron, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, directrice générale

Sont absents :

MM. Yoland Bau, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE ET PRIÈRE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AOÛT 2014
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Enjeux et territoires
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Analyse financière de la Municipalité
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Programme d'établissement : Acceptation de demande
 - 8.2 Programme d'établissement : Remise des subventions

- 8.3 Taxe d'accise sur l'essence :
 - 8.3.1 Programmation des travaux partiels
 - 8.3.2 Utilisation du 20% pour la réfection de la rue des Saules

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. VOIRIE

- 10.1 Réfection rue des Saules :
 - 10.1.1 Ajout du contrat
 - 10.1.2 Décompte progressif
- 10.2 Village-relais : Fête au village : Budget
- 10.3 Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) : Subvention discrétionnaire du député : Choix des travaux

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Modernisation du système de production d'eau potable phases II et III :
 - 11.1.1 Autorisation de modification de la technologie
 - 11.1.2 Amendement de la résolution 2013-09-189 intitulée «Modernisation du système de production d'eau potable phases II et III: Autorisation de paiement système Oxycair »

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

14. LOISIRS ET CULTURE

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 Auberge la Nuit Boréale : État de la situation

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Demande d'appui : Maintien des services de Postes Canada
- 16.2 Journées de la culture : Proclamation
- 16.3 Motion de remerciements brigadier scolaire

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2014-09-170

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2014-09-171

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AOÛT 2014

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 18 août 2014 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

Le 19 août, j'ai rencontré le ministre Laurent Lessard pour le projet de forêt de proximité, le projet de relance de la filière feuillue et la route Obedjiwan. Le 20 août, j'ai rencontré le nouveau président de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons et en soirée, j'ai participé à une rencontre du conseil d'administration du Moulin des Pionniers. Le rapport de la saison présente un achalandage plus élevé pour la présentation de la pièce de théâtre. Le 21 août, j'ai participé au souper du tournoi de golf pour la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine afin de rencontrer le président de Produits Forestiers Résolu et les représentants du CSSS. Le 23 août, j'ai participé au souper du Festival équestre. Le 24 août, j'ai participé à l'inauguration du camping de St-François-de-Sales pour l'attribution de leurs quatre étoiles touristiques. Le 26 août, j'ai participé au comité plénier de la MRC Domaine-du-Roy où j'ai fait une intervention pour une modification des processus de la gouvernance, plus particulièrement la manière que les décisions se prennent par les grandes villes sans consulter les municipalités rurales. Plusieurs dossiers sont touchés par cette situation. Une rencontre est demandée avec le préfet et la direction générale de la MRC Domaine-du-Roy pour modifier le processus de la gouvernance. Nous exigeons que les objectifs locaux soient inclus dans la vision territoriale. Je veux informer la population de cette situation et de notre insatisfaction face à la MRC Domaine-du-Roy. Le 28 août, j'ai participé à un focus-groupe dirigé par le Forestier en chef pour voir l'avenir de la forêt et comment on pourrait l'exploiter. Le 28 août, j'ai rencontré la Fabrique pour les projets en cours. Nous souhaitons que l'église ait des activités religieuses, municipales et communautaires. Le 31 août, j'ai participé à l'activité de recrutement des médecins pour le CSSS Domaine-du-Roy.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'août selon leurs différents domaines d'intervention.

Marc Perron a participé à une rencontre du Complexe sportif pour la préparation de la saison à venir et à la rencontre avec la Fabrique. Il invite la population à participer à l'inauguration du terrain de soccer qui aura lieu le 20 septembre prochain. Également, il invite la population à participer à la Fête au village le 21 septembre prochain.

Yanick Baillargeon a participé au tournoi de golf de la fondation Domaine-du-Roy en forme pour amasser des fonds pour aider des enfants de familles en milieu rural à faire plus de sport et à adopter de saines habitudes de vie. Le dossier pour la desserte d'internet est toujours en cours.

Michel Simard a participé à une rencontre de la Résidence Dorée. Cette dernière a été reconnue comme organisme de bienfaisance et pourra donc fournir des reçus d'impôt pour les donateurs. Il a participé à la rencontre avec la Fabrique et aux activités du Festival équestre.

Hélène Gagnon a participé à la rencontre avec la Fabrique et les marguilliers sont tous en accord avec le projet. Elle a participé à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : ENJEUX ET TERRITOIRES

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de La Doré dans plusieurs compétences et que souvent, les membres du conseil ne sont pas avisés des problématiques touchant l'avenir et le territoire de la Municipalité de La Doré. Les résumés des comités pléniers d'août ont été déposés aux membres du conseil.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2014-09-172

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'août 2014 au montant total de 161 303.26\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2

ANALYSE FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Le maire dépose l'analyse financière préparée par l'administration municipale en date du 31 août 2014.

Correspondance

POINT 6.0

RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'AOÛT 2014

Le résumé de la correspondance du mois d'août 2014 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

Questions

POINT 7.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2014-09-173

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT : ACCEPTATION DES DEMANDES

CONSIDÉRANT les résolutions 2007-03-058, 2007-06-142 et 2007-08-166;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur rencontre les critères d'admissibilité du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel

Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement de la subvention pour le programme d'établissement au propriétaire de l'immeuble suivant :

❖ 5391, rue des Peupliers #20-703-920 1 000\$

POINT 8.2

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT : REMISE DES SUBVENTIONS

Madame Hélène Gagnon remet la subvention à un propriétaire admissible. Elle lui remet également une pochette d'accueil. Le conseil municipal leur souhaite la bienvenue et souhaite qu'ils se plaisent dans notre collectivité.

POINT 8.3.1

RÉSOLUTION 2014-09-174

TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE : PROGRAMMATION DES TRAVAUX PARTIELS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

POINT 8.3.2

RÉSOLUTION 2014-09-175

TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE : UTILISATION DU 20% POUR LA RÉFECTION DE LA RUE DES SAULES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré a eu confirmation officielle du montant qui lui est accordé dans une lettre reçue le 25 août 2014 du ministre au montant de 758 127\$;

CONSIDÉRANT QUE les modalités prévues pour l'utilisation de la taxe sur l'essence offre la possibilité d'utiliser 20% de la somme pour réaliser des travaux admissibles de son choix;

CONSIDÉRANT QUE l'admissibilité des dépenses est à partir du 1^e janvier 2014;

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt 2014-002 concernant les travaux de réfection de la rue des Saules;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'utilisation de la somme de 150 625\$ pour les travaux en cours sur la rue des Saules.

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2014-09-176

RÉFECTION RUE DES SAULES : AJOUT AU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE, lors de l'excavation, il a été constaté la présence d'eau à certains endroits;

CONSIDÉRANT la recommandation des chargés de projet de procéder à l'installation de drains flexibles afin de s'assurer de l'écoulement de l'eau;

CONSIDÉRANT les antécédents de dégradation de la structure de ce secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'ajout des travaux suivants au contrat afin d'assurer un meilleur drainage du secteur:

- rue des Saules Sud : 15 444\$;
- rue des Saules Nord : estimé à 7 500\$
- rue des Saules Sud (face à l'église) : estimé à 7 500\$

et ce, pour la somme estimée de 30 444\$, plus les taxes applicables.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2014-09-177

RÉFECTION RUE DES SAULES : DÉCOMPTE PROGRESSIF

CONSIDÉRANT QU'une partie des travaux est réalisée;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Dessau, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif # 1 pour la somme de 303 784.83\$, plus les taxes applicables.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2014-09-178

VILLAGE-RELAIS : FÊTE AU VILLAGE 2014 : BUDGET

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré est reconnue Village-relais;

CONSIDÉRANT QUE la « Fête au village » est une activité dans le cadre des villages-relais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un budget d'environ 1 000\$ pour la tenue de la Fête au village. Les frais admissibles seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

POINT 10.3

RÉSOLUTION 2014-09-179

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC : PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) : SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ : CHOIX DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la demande du député, monsieur Philippe Couillard, de soumettre une programmation des travaux afin d'obtenir une subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT les travaux proposés par le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'utilisation multiple de ce chemin soit par les villégiateurs, les agriculteurs, les forestiers, les résidents des TNO, etc;

CONSIDÉRANT QUE la réfection de cette route est nécessaire afin d'améliorer le drainage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le dépôt de la demande pour les travaux proposés par le service des travaux publics sur l'avenue des jardins, et ce, pour la somme de 15 000\$ pour l'exercice financier 2014 afin d'améliorer la sécurité des utilisateurs, et ce, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports du Québec. Des travaux de construction ou remplacement de ponceaux (5 000\$) et de drainage (10 000\$) sont autorisés.

POINT 11.1.1

RÉSOLUTION 2014-09-180

MODERNISATION DU SYSTÈME DE PRODUCTION D'EAU POTABLE PHASES II ET III : AUTORISATION DE MODIFICATION DE LA TECHNOLOGIE

CONSIDÉRANT QUE le système de traitement d'eau potable serait plus efficace en reliant le contrôle des têtes de lavage au système d'automatisation principal;

CONSIDÉRANT QUE les cartes qui contrôlent présentement ce système risquent d'être difficiles à trouver dans les prochaines années car la technologie évolue constamment;

CONSIDÉRANT QUE les coûts rattachés à ces cartes sont d'environ 600\$, plus l'installation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la

paroisse de La Doré autorise le changement proposé afin de rendre le système plus optimal, et ce, pour un montant de 2 500\$, plus les taxes applicables.

POINT 11.1.2

RÉSOLUTION 2014-09-181

MODERNISATION DU SYSTÈME DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
PHASES II ET III : AMENDEMENT RÉSOLUTION 2013-09-189 INTITULÉE
«MODERNISATION DU SYSTEME DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
PHASES II ET III: AUTORISATION DE PAIEMENT SYSTEME OXYCAIR »

CONSIDÉRANT QUE le système est livré et que selon l'addenda #3 des documents d'appel d'offres, la Municipalité doit verser 40% lors de la livraison ;

CONSIDÉRANT la résolution 2013-09-189 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré amende la résolution 2013-09-189 intitulée «Modernisation du système de production d'eau potable phases II et III: Autorisation de paiement système Oxycair » comme suit :

- changer le texte « ... soit 72 000\$,... pour le texte « ... soit 81 191.60\$, ... ».

POINT 15.1

AUBERGE LA NUIT BORÉALE : ÉTAT DE LA SITUATION

En 2013, une entente à été faite avec la CADLD pour la vente de l'Auberge La Nuit Boréale parce que la Municipalité de La Doré est caution dans l'immeuble. Après diverses ententes de gestion qui ont échouées, la Municipalité de La Doré désire régler ce dossier définitivement avant le 31 décembre 2014. La Municipalité de La Doré et la CADLD annonce donc publiquement que l'immeuble est à vendre et que les personnes intéressées doivent se manifester rapidement. Advenant le cas où personne ne soit intéressée à acheter, l'immeuble sera transmis à la Corporation du Moulin des Pionniers inc. pour être annexé au site touristique et permettre d'améliorer l'offre.

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2014-09-182

DEMANDE D'APPUI : MAINTIEN DES SERVICES DE POSTES CANADA

CONSIDÉRANT QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuisent à l'accès des services dispensés par le bureau de poste de nos citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle tel que celles qui sont en place puisque des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

POINT 16.2

RÉSOLUTION 2014-09-183

JOURNÉES DE LA CULTURE : PROCLAMATION

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité de La Doré et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de La Doré a déjà manifesté sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

POINT 16.3

RÉSOLUTION 2014-09-184

MOTION DE REMERCIEMENTS BRIGADIER SCOLAIRE

Une motion de remerciements est présentée par tous les conseillers présents à monsieur Serge Laflamme pour les services rendus au cours de son emploi de brigadier scolaire, et ce, depuis septembre 2010. Le conseil municipal lui souhaite bons succès dans ses projets.

Questions

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Thérèse Rochefort

Question :

Pour le nouveau parc de jeux de la rue des Pins, est-ce qu'il aura des arbres de plantés ?

Réponse :

Nous allons installer une clôture bientôt dans le nouveau parc. Nous avons fait une demande de subvention au Canadien National pour l'implantation d'arbres mais la subvention a été refusée. Nous allons voir l'an prochain si quelque chose peut être fait.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2014-09-185

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h10, il est proposé par Marc Perron de lever la présente séance.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale